## OFFICE NOTARIAL DE ROGLIANO SELAS PAOLETTI NOTAIRES ASSOCIES

10871301 CR/CR/

## **COMMUNE DE LENTO**

## **AVIS DE CRÉATION**

## **DE TITRE DE PROPRIÉTÉ**

Date de l'acte : 5 février 2025

Suivant acte reçu par Maître Christophe RAMAZZOTTI, notaire à ROGLIANO (Haute-Corse) Pian delle Borre Macinaggio.

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil.

- Identité du Requérant :

Monsieur Laurent Roger Crucien Marcel **COLOMBANI**, retraité, époux de Madame Marie-Josée **CASANOVA**, demeurant à BASTIA (20200) résidence Mona Lisa Boulevard Danesi.

Né à BASTIA (20200), le 9 août 1948.

- Désignation du bien

A LENTO (HAUTE-CORSE) 20252 Lieu-dit QUARCIARELLO. une parcelle de terre sur laquelle se trouver une bâtisse en état de ruine Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
D	230	QUARCIARELLO	00 ha 01 a 20 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse électronique de l'étude : julie-anne.paoletti@notaires.fr (où doit être envoyé l'avis de réception par la préfecture et la C.T.C)